

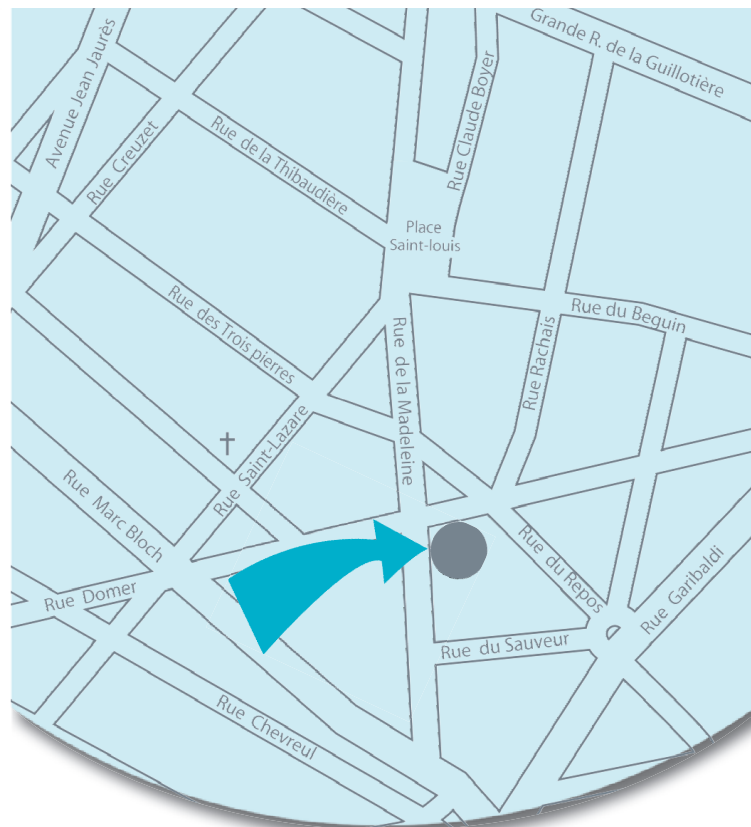
Le CMP «Le Magdalena»

... dans le système de santé

Le CMP «Le Magdalena»
fait partie de l'organisation
du service public sectorisé
de psychiatrie.

Il est rattaché à l'hôpital
Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CMP
sont financés directement
et en totalité par la Sécurité
sociale. Vous n'aurez donc
pas à faire l'avance des frais.



CMP «Le Magdalena»

37, rue de la Madeleine 69007 Lyon
Tél. : 04 72 72 98 93

Accès de la structure

Bus C12
arrêt Lamothe Madeleine ou Jean Macé

Commune desservie : Lyon 7^{ème}

(Sauf les élèves de l'école Aristide Briant
et du CES Gabriel Rosset qui dépendent du
CMP Toscane - 215 route de Vienne Lyon 8^{ème})

 Centre hospitalier
SAINT JEAN DE DIEU
290, route de Vienne
B.P. 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

A R H M
Soins • Accompagnement • Recherche

Centre Médico Psychologique

Le Magdalena

37, rue de la Madeleine
69007 Lyon

Tél. : 04 72 72 98 93
Fax : 04 72 76 04 09

Centre rattaché
au secteur
infanto-juvénile sud-est 69 i012

Un Centre Médico Psychologique c'est...

- > Un lieu de prévention et de soins psychiques, pour enfants et adolescents de 0 à 16 ans.
- > Un lieu d'accueil et d'écoute pour répondre à toute demande de soin, d'information, de conseil et d'orientation en matière de santé psychique.
- > Une structure qui coordonne des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Pourquoi venir au CMP ?

- > L'équipe du centre médico-psychologique accueille les enfants rencontrant des difficultés à l'école et/ou à la maison.
- > Ces difficultés peuvent se manifester sous diverses formes : troubles du langage, de la lecture, de l'écriture, de la motricité, du comportement, de l'alimentation ou du sommeil ou encore des troubles relationnels, affectifs et psychologiques perturbant les relations avec l'entourage.

Quelle prise en charge pour votre enfant ?

- > Après l'enregistrement de votre demande un(e) pédopsychiatre ou un(e) psychologue vous recevra pour prendre en compte les difficultés de votre enfant. Nous aborderons ce qui vous préoccupe et nous envisagerons comment y répondre.
- > Après une ou plusieurs consultations, il pourra vous être proposé un bilan orthophonique, psychomoteur, cognitif ou psychologique, si nécessaire.
- > Après ces rencontres, nous définirons ensemble ce qui paraît le mieux convenir à la demande en proposant un soin individuel, de groupe ou familial. Il arrive parfois que quelques consultations suffisent.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations de parents, comme l'UNAFAM, l'ADAPEI ou encore l'association Les Enfants de l'Espoir peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du centre médico-psychologique ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier que des rencontres, en accord avec la famille, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données concernant votre enfant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement.

Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations concernant votre enfant.